

Tuto Jury Décision

Ce que va vous permettre Jury Décisions :

- Publier vos temps limites, les convocations du jury ainsi que les décisions,
- Gérer les instructions en ligne et en équipe,
- Afficher vos décisions prises sur l'eau.

Sommaire

1 – Pour se connecter à Jury Décision	3
2 – Première connexion	3
2.1 – Les bases à connaître	3
2.2 – Créer votre identifiant de connexion	3
3 – Créer votre épreuve	4
3.1 – Récupérer le numéro de l'épreuve	4
3.2 – Nouvelle épreuve	5
3.3 – Rentrer le numéro de l'épreuve	5
3.4 – Renseigner le nom et prénom du Président du jury	6
3.5 – Renseigner les logos	6
3.6 – Vos groupes de bateaux	6
3.7 – Invitez les autres juges	6
3.8 – Rendez l'épreuve accessible aux coureurs	7
4 – Gérer les Temps Limites	8
4.1 – Renseigner les Temps Limites	8
5 – Gérer les réclamations	8
5.1 – Enregistrer les réclamations	9
5.2 – Faire les convocations	9
5.3 – Instruire et communiquer la décision	10
5.4 – Transmission aux résultats	12
5.5 – Intention de réclamer du Jury	12
6 - Gérer les actions sur l'eau	12
7 – Autres possibilités	13
7.1 – Utilisation de Jury Décision en interne au jury (hors web)	13
7.2 – Diffuser les informations sur un écran	14
7.3 – Quelques limites à Jury Décision	14

1 – Pour se connecter à Jury Décision :

A partir de l'espace arbitrage de la FFV, aller dans l'onglet :

- Règles et documents
 - Documents à l'usage des juges
 - Cliquer sur Jury Décisions







- ❖ Ce qui renvoie sur l'adresse : <https://jurydecisions.ffvoile.fr>
- ❖ Pour plus de simplicité, vous pouvez ensuite l'enregistrer en raccourci.

2 – Première connexion :

2.1 – Les bases à connaître :

Vous retrouverez toujours les boutons suivants sur les différentes pages de Jury Décision :

- 1 –  Le Bouton vert pour ajouter : il permet d'ajouter un élément (exemple rajouter des heures limites) et vous ouvre une nouvelle fenêtre.
- 2 –  Le bouton crayon bleu : il permet de modifier un élément.
- 3 –  Le bouton rouge : il permet de supprimer un élément
- 4 –  En bas de page : bouton en bleu foncé qui vous permet de valider une action (sauvegarder, créer...)

2.2 – Créer votre identifiant de connexion

En cliquant sur le lien ci-après : <https://jurydecisions.ffvoile.fr> vous arrivez sur la page d'accueil de Jury Décision.

Pour votre première connexion, cliquer sur : s'enregistrer



Remplir les données de création de compte puis cliquer sur Apply pour enregistrer.

Pour valider votre compte vous devrez ensuite aller sur votre boîte mail afin de valider votre adresse mail.

Le numéro World sailing n'est pas obligatoire, vous pouvez le renseigner si vous le connaissez.

Le Prénom n'est pas demandé, c'est la raison pour laquelle **nous vous conseillons de renseigner dans la première case votre prénom suivi de votre nom.**

Pourquoi créer un compte

Pour les Organisateurs

Simplifiez la communication entre le Jury et les résultats.
Votre compte vous permettra de créer des épreuves et de préparer la communication.

Créer votre compte

Nom *	<input type="text"/>
World sailing id	<input type="text"/>
Email *	<input type="text"/>
Mot de passe	<input type="password"/>
Confirmation du mot de passe	<input type="password"/>
	<input type="button" value="Apply"/>

Nota : une fois que vous êtes enregistré, il sera facile de retrouver votre nom pour être rajouté sur une épreuve. Si vous ne validez pas votre inscription depuis votre boîte mail, votre nom ne sera pas enregistré dans la base de données.

3 – Créer votre épreuve :

3.1 – Récupérer le numéro de l'épreuve

Conseil : avant de faire cette étape, aller sur le calendrier de la FFV pour récupérer le numéro de la régata (voir ce qui est entouré en rouge dans l'image ci-dessous). Pour cela plusieurs accès possibles, soit par le calendrier de la FFV ou, plus simplement, par votre accès arbitre depuis la partie désignations :

Compétition	
intitulé GPEN - Chpt de France des Monotypes Habitables	date(s) 17-21 Mai 2023
organisateur AGPEN (29117)	
adresse AGPEN	téléphone 0663952901
BP20	fax
29160 CROZON	répondeur
plan d'eau AGPEN	accès AGPEN
 	CO_ID 117947

3.2 - Sur Jury Décision voici la page qui va apparaître, cliquer sur

[Nouvelle Epreuve](#)

Home icon
Nouvelle Epreuve
Epreuves En Cours
Nom

3.3 – Pour créer votre épreuve, rentrer le numéro de la régates dans FFVoile id, puis cliquer en dessous sur

[Créer](#)

Créer votre épreuve
Renseignez les champs suivants pour créer votre épreuve. Votre demande doit être valide.
Nom
Début: 14 Avri 2023 Fin: 14 Avri 2023
Logo de gauche Logo de droite
Fuseau: GMT+08:00 UTC
FFVoile id: 117547
Groupes
Organisation
Président du jury: Chairman Secrétaire: Organiser
Créer

❖ En procédant ainsi, via le numéro de la régates, Jury Décision va récupérer automatiquement plusieurs éléments sur le site de la FFVoile :

- Nom de l'épreuve
- Dates
- Création des groupes de bateaux

Nota : si vous créer votre épreuve sans utiliser son CO_ID, la validation de l'épreuve sur Jury Décision devra être faite par un administrateur alors qu'en utilisant le numéro de l'épreuve la création sur Jury Décision est instantanée.

3.4 – Renseigner le nom et le prénom du Président du Jury dans l'onglet dédié (et cliquer sur mettre à jour)

Organisation
Président du jury: Vos noms & prénom
Mettre à jour

3.5 – Renseigner les logos :

Pour renseigner les logos vous devez avoir leur adresse internet.

Soit vous la demandez à l'organisateur, soit vous la trouvez sur internet. Il ne faut pas enregistrer un fichier pdf ou jpeg mais bien **l'adresse internet du logo**.

Modifier votre épreuve :

Form fields:

- Nom : OPEN Coup de France des Miroirs Habitués 2023
- Début : 17 Mai 2023
- Fin : 21 Mai 2023
- Logo de gauche : <https://www.agen.fr/wp-content/uploads/2023/04/cropped-Logos-OPEN-ramp-01>
- Logo de droite : <https://www.fvoile.fr/fr/web-portal/img/logo.png>
- Fuseau : (GMT+01:00) Paris
- Fivoile id : 117347


3.6 – Vos groupes de bateaux :


En renseignant le numéro de la régate, Jury Décision va reprendre les groupes déclarés pour la régate. Pour plus de lisibilité, vous avez la possibilité de les modifier, supprimer ou rajouter des groupes.

Pour rajouter cliquer sur 

Pour supprimer cliquer sur 

Pour modifier, cliquez dans la case désirée et rentrez votre modification

Groupes 

Nom 

puis cliquez tout en bas sur 

3.7 – Invitez les arbitres qui vont travailler avec vous :

Pour inviter des jurys il faut cliquer sur la roue crantée puis sur Jury

Navigation menu:

- Binic Foil Cup
-  Formulaires
- Décisions
- Modifier votre épreuve
- Jury

Pour rajouter un jury il faut que le jury se soit enregistré sur Jury Décision.

Dans le cas contraire, communiquez-lui la procédure « **2 – Première connexion** »

Nom

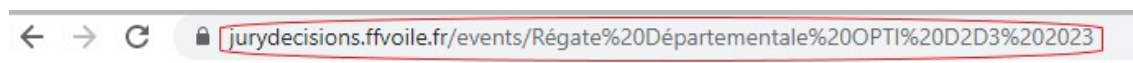
Ajouter un Jury

Pour savoir si un jury est déjà connu de la base, tapez les premières lettres de son nom ou de son prénom. Puis cliquer sur ajouter un Jury.

Nota : il y a d'autres méthodes pour rajouter des jurys. Il est possible pour l'arbitre concerné d'aller sur la page liste des épreuves, et cliquer sur le bouton postuler. Il faut ensuite qu'une personne qui est déjà sur l'épreuve (créateur, secrétaire, président du jury ou membre du jury déjà habilité) 'valide' cette postulation (sur la même page 'jury'). C'est en 2 temps car il ne faut pas qu'une personne puisse s'auto-inviter dans le groupe ! Mais comme il s'agit de 2 actions distinctes, l'approbateur a son travail facilité.

3.8 – Rendez votre épreuve accessible aux coureurs :

Copier l'adresse internet de votre épreuve et communiquez là à la personne en charge du tableau numérique du club. Elle pourra créer un onglet « Jury » sur le tableau numérique de l'épreuve, cet onglet renverra directement les coureurs sur votre épreuve dans Jury Décision. Les coureurs n'ont rien à télécharger, pour eux c'est comme une page web.

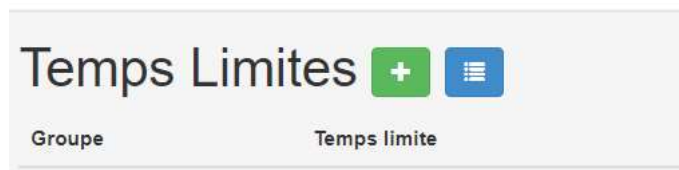


Félicitations, vous êtes maintenant prêt/prête à utiliser Jury Décision pour gérer la régata sur la partie Jury

4 – Gérer les Temps Limites :

4.1- Renseigner les Temps Limites

Cliquer sur le bouton vert pour rajouter des temps limites



Dans la page qui s'ouvre, sélectionnez le groupe concerné puis choisissez l'heure limite pour le dépôt des réclamations.

Cliquez sur créer et c'est en ligne.

Nouveau temps limite

Date * 14 ▼ Avril ▼ 2023 ▼







Groupe * ▼

Temps limite * 16 ▼ : 00 ▼

Créer

Epreuve Régate Départementale OPTI D2D3 2023
Dates 15 Apr 2023 - 15 Apr 2023

Le cas échéant vous pouvez modifier vos temps limites en cliquant sur le crayon bleu. Voir supprimer en cliquant sur le bouton rouge.

Temps Limites + ☰		
Groupe	Temps limite	
ILCA 7:	14:25	 
ILCA 6:	14:25	 
ILCA 4:	14:25	 

5 – Gérer les Réclamations :

Afin de gérer les réclamations sur Jury Décision il faut suivre la chronologie suivante :

- Enregistrer la réclamation
 - Faire la convocation
 - Communiquer la décision
- ❖ 5.1 – Enregistrer les réclamations
- ❖ A réception du formulaire de réclamation du concurrent, vous l'enregistrez dans « réclamation non convoquée ». Le numéro de cas va se renseigner de manière automatique.

Nouvelle réclamation

Cas

Déposée * 15 Avril 2023 16 00	
Groupe * Opti D2	Course 2
Initiateur 2626	Heure de l'incident 15h00
Autre partie 3005	Lieu de l'incident
Témoin 	Règle RCV 10
<input type="checkbox"/> Intention de réclamer	
Description <div style="border: 1px solid #ccc; height: 40px; width: 100%;"></div>	
Créer	

- ❖ Attention : le bouton « Intention de réclamer » permet d'afficher une intention de réclamer du Jury, du comité de course ou du comité technique. Conformément à la RCV 61.1(b). Voir point 5.5.

Réclamations non convoquées + ☰

Cas	Déposée	Groupe	Initiateur	Autre Partie	Témoin	Course	Heure de l'incident	Lieu de l'incident	Règle	
2	15 16:00	Opti D2	2626	3005		2	15h00		RCV 10	↩ ☰

5.2 – Convocations

Pour convoquer un nouveau cas, cliquez sur le bouton vert avec le logo calendrier à gauche dans les « Réclamations non convoquées ». Cela permet de sélectionner directement le cas à convoquer.

Réclamations non convoquées + ☰

Cas	Déposée	Groupe	Initiateur	Autre Partie	Témoin	Course	Heure de l'incident	Lieu de l'incident	Règle	
1	15 16:00	Opti D2	2626	3005		2	15h00		RCV 10	↩ ☰

Le ou les cas non convoqués vont apparaître dans la case du haut de la nouvelle fenêtre.

Il faut sélectionner le cas, indiquer l'heure de la convocation et le panel si plusieurs panels (ou indiquer les initiales des juges du panel), puis cliquer sur créer.

Nouvelle Convocation

Réclamation *

Heure * - :

Panel

Epreuve	Régate Départementale OPTI D2D3 2023	Jury	CALVARIN Bertrand
Dates	15 Apr 2023 - 15 Apr 2023		

La convocation devient visible pour les coureurs. Elle s'enlève de la liste des réclamations non convoquées et va dans « Convocations ».

*Astuce : pour les **réclamations croisées** il est possible de sélectionner plusieurs cas lorsque l'on souhaite faire une instruction groupée. Cela évite de convoquer le 2^{ème} cas pour écrire idem partout.*

5.3 – Instruire et communiquer la décision

Pendant l'instruction, il est possible de rentrer toutes les informations sur Jury Décision. La recevabilité, les faits établis, la conclusion et la décision.

Dans convocations, cliquer sur l'onglet : modifier la décision (entouré en rouge ci-dessous)

Convocations <input type="button" value="+"/> <input type="button" value="☰"/>								
Heure	Panel	Cas	Groupe	Initiateur	Autre Partie	Témoïn	Course	Règle
15 17:00	AB/BC/CD	1	Opti D2	2626	3005		2	RCV 10 <input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="📄"/>

Renseigner dans l'ordre les différents champs

Modifier la décision

Réclamation	Cas	Déposée	Temps limite	Groupe	Initiateur	Autre Partie	Témoïn	Course	Heure de l'incident
	2	16:00	16:18	Opti D2	2626	3005		2	15h00

Convocation 17:00

Nom de l'initiateur Nom du témoin

Nom de l'autre partie Nom de l'interprète

Juges

Recevable

Procédure Réclamation déposée dans les délais
2626 représenté par Tintin
3005 représenté par Dupont
Pas d'objection sur la composition du Jury
Protest hélé à la première occasion raisonnable

Faits établis Vent 8 à 10 noeuds - clapot
3005 au près babord en route de collision avec 2626 au près tribord.
3005 abat. 2626 maintient sa route
Contact entre l'étrave de 3005 et le tiers arrière de 2626.
Pas de dommages ni de blessures
Aucun bateau n'effectue de pénalité

Conclusion 3005 babord ne se maintient pas à l'écart de 2626 tribord et enfreint RCV10.
En n'évitant pas le contact, 3005 enfreint également la RCV 14.
Lorsqu'il devient évident que 3005 ne se maintient pas à l'écart, il n'est pas raisonnablement possible pour 2626 d'éviter la collision.
2626 n'enfreint pas la RCV 14

Décision 3005 DSQ course 2
Décision rendue à 17h24

Publier
 Impacte les résultats
 Conserver l'heure de publication: 21 apr 11:37:40

[Mettre à jour](#)

Durant l'instruction, le scribe peut tout noter sur Jury Décision. Pour enregistrer ce qu'il fait il peut cliquer sur « Mettre à jour ».

Attention dans ce cas à ne pas cocher la case « Publier »

Ci-après les informations par rapport aux 3 cases à cocher :

Décision 3005 DSQ course 2
Décision rendue à 17h24

Publier
 Impacte les résultats
 Conserver l'heure de publication: 21 apr 11:37:40

[Mettre à jour](#)

Publier ne doit-être coché que lorsque vous êtes prêt à rendre la décision publique. Une fois cette case cochée et que vous aurez cliqué sur « Mettre à jour », il sera possible de venir modifier les faits établis pour corriger une faute d'orthographe ou une erreur de numéro.

Par contre, il ne sera plus possible de modifier les cases Conclusion et Décision

Impacte les résultats : à cocher uniquement si un bateau a son résultat affecté. Ne pas cocher cette case si la réclamation est non valide ou rejetée. Cela permettra ensuite de venir chercher dans « Formulaires » puis « Résultats » l'ensemble des décisions qui impactent les résultats pour communication à l'informatique.

Conserver l'heure de publication : ne pas cocher cette cas la première fois que vous publiez. Par défaut l'heure à laquelle vous allez publier sera prise (c'est-à-dire l'heure actuelle). Cette case ne devrait être cochée que lorsque vous faites une correction mineure (orthographe, précision de rédaction). Cela permet de garder la première heure de publication après une modification mineure.

5.4 – Transmission aux résultats

Dans le menu « Formulaires », il existe une option qui ne liste que les décisions (et actions sur l'eau) qui ont la case à cocher « impacte les résultats ». Il est possible de sauvegarder cette page, l'imprimer en papier ou pdf pour la transmettre aux résultats.

5.5 – Afficher une intention de réclamer du Jury (Cf RCV 61.1 (b))

Commencer comme en 5.1 par renseigner « Réclamations non convoquées ».

Renseigner les différents champs et surtout, **cocher la case Intention de réclamer**.

Une fois que tout est renseigné, cliquer sur créer. L'intention sera publiée en ligne.

Pour la suite cela se traite comme en 5.2 « Convocations » et 5.3 « Décision ».

The screenshot shows a web form titled 'Nouvelle réclamation' with a 'Cas' tab. The form includes several input fields: 'Déposé' (date and time), 'Groupe' (dropdown), 'Initiateur' (text), 'Autre partie' (text), 'Témoign' (text), and 'Description' (text area). On the right side, there are fields for 'Compte', 'Heure de l'incident', 'Lieu de l'incident', and 'Règle'. The checkbox 'Intention de réclamer' is checked and highlighted with a red circle. A 'Créer' button is at the bottom left.

6 – Gérer les actions sur l'eau :

Dans le bandeau du haut, cliquer sur « Actions sur l'eau »



Cliquer sur ajouter pour rentrer une nouvelle décision

Actions sur l'eau 										
Bateau	Groupe	Course	Bord	Heure de l'incident	Description	Action du Jury	Action du Bateau	Décision	Juges	
45E	Opti DE	1	LEG 1	18H38	Pump 1	Faillite jeune	2 tours	OK	BC	

La page suivante s'ouvre, renseigner les différents champs et cliquer sur



Nouvelle Pénalité

Date

Bateau *

Groupe *

Course *

Bord

Heure de l'incident

Description


Action du jury

Action du bateau *

Décision

Impacte les résultats

Juges



7 – Autres possibilités

7.1 – Utilisation de Jury Décision en interne au jury (hors web)

Même si ce n'est pas le but, il est possible d'utiliser Jury Décision uniquement en outil interne au jury.

Cela permet de gérer toute la partie administrative et d'ensuite imprimer les pages pour les afficher sur le tableau officiel.

Cela peut –être le cas si vous êtes sur un site avec pas ou peu de réseau ou encore si cela n'a pas été prévu par les IC (pas de renvoi sur un tableau officiel numérique).

Dans ce cas, utiliser le menu « formulaires » pour éditer tous les documents à afficher.

7.2 – Diffuser les informations sur un écran

Le bouton « film » à droite de 'Actions sur l'eau' permet un mode qui affiche automatiquement et rafraîchit les pages *convocations*, *décisions*, *pénalités* lorsqu'elles ont des informations.

L'ordinateur ou la télévision qui affiche cette page peut rester en autonomie pendant toute l'épreuve sans intervention humaine. Cette option permet aux coureurs de regarder les informations depuis la télévision plutôt que depuis leur smartphone.

C'est un mode convivial qui peut participer à l'animation de votre épreuve en incitant les concurrents à se retrouver après les courses.

Pour l'activer, cliquer sur « film » et... attendre, les pages vont commencer à tourner en boucle au bout de quelques minutes :



7.3 – Quelques limites à Jury Décision

Lorsque le tableau officiel est uniquement numérique (accessible depuis internet exclusivement) un concurrent sans téléphone/tablette/ordinateur (enfant, dériveur, lieux avec 4G/wifi faible...) n'a pas accès facilement à l'information pendant la phase critique du temps limite et des convocations. Il faut donc s'adapter en gardant un affichage papier lorsque cela est nécessaire. Pour cela, pensez à utiliser le menu formulaire qui vous permet de faire les impressions en quelques clics.